

**COMMUNE DE CUILLE – 53540-**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux, le 17 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme HINCELIN Marie-Noëlle.

Nombre de Membres : 15                      En exercice : 14                      Présents : 12

**Etaient Présents :** HINCELIN Marie-Noëlle, DESHOMMES Catherine, DEROUETTE Jean-Paul, GRUEL Sébastien, MORLIER Catherine, BOURGEGIS Charlene, RENAUDIER Olivier, BÉASSE Christophe, BEUCHER Stéphanie, BÉLINE Aurélien, LOUIN Joëlle, BENMANSOUR Hamid.

**Absent(s) Excusé(s) :** BRECHET David, PICQUET Marc-Antoine  
Absent(s) :

Mme BOURGEGIS Charlene élue secrétaire.

**Date de la convocation : le 10 mars 2022**

**N° 2022 0026**

**PLU du Pertre. Révision**

Suite à la transmission de la délibération du conseil municipal du Pertre (35) arrêtant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et du dossier de PLU arrêté,

Conformément aux dispositions de l'article R.153-4 du code de l'urbanisme,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable (12 voix pour).

Copie certifiée conforme  
Le 18 mars 2022  
Mme Hincelin Marie-Noëlle  
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300880-20220317-20220026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2022

Michage : 23/03/2022

Pour l'autorité compétente par délégation